



ASSET  
MANAGEMENT

Document  
**C0 - Public**  
C1 - Interne  
C2 - Restreint  
C3 - Confidentiel  
C4 - Secret

---

# Rapport annuel d'exécution (RTS28) 2020

# Contents

<b>1</b>	<b>PREAMBULE .....</b>	<b>4</b>
<b>2</b>	<b>VOLET QUANTITATIF.....</b>	<b>5</b>
2.1	Actions et instruments assimilés .....	5
2.2	Produits indiciels cotés (ETP).....	6
2.3	Instruments de dette .....	7
2.4	Dérivés de taux .....	8
2.5	Dérivés sur devises .....	9
<b>3</b>	<b>VOLET QUALITATIF .....</b>	<b>10</b>
3.1	Actions et instruments assimilés .....	10
3.2	Produits indiciels cotés (ETP).....	10
3.3	Instruments de dette .....	10
3.4	Dérivés de taux .....	11
3.5	Dérivés sur devises .....	11



## 1 PREAMBULE

En application de l'article 65 (6° et 8°) du règlement délégué (UE) 2017/565 du 25 avril 2016 qui vient compléter la directive-cadre 2014/65 (dite « directive MIF 2 »), LBPAM est tenue de publier annuellement un rapport relatif à l'exécution de ses ordres réalisés dans le cadre du service d'investissement de gestion de portefeuille pour le compte de tiers (*i.e.* gestion individuelle de mandats) qu'elle fournit à ses clients.

Les données quantitatives et qualitatives exposées dans ce rapport :

- ne portent pas sur l'exécution des ordres de LBPAM résultant de l'exercice de son activité de gestion collective d'OPC ; et
- ne concernent que les ordres réalisés pour le compte de clients catégorisés professionnels (LBPAM n'ayant exercé en 2020 aucune activité de gestion sous mandat pour le compte de clients non professionnels/clients de détail).

Dans un premier chapitre (volet quantitatif), ce rapport précise en termes de volumes de négociation constaté au cours de l'année précédente et pour chaque catégorie d'instruments financiers le classement des cinq premiers intermédiaires (contreparties ou courtiers) auprès de qui LBPAM a placé ses ordres (meilleure exécution) ou à transmis ses ordres pour exécution (meilleure sélection).

Dans un second chapitre (volet qualitatif), ce rapport expose des informations synthétiques sur les facteurs d'exécution pris en compte par LBPAM *via* son processus de sélection des intermédiaires.

A ce jour LBPAM ne justifie d'aucun lien étroit ni de participation avec des intermédiaires auxquels elle a recourt. LBPAM n'a, en outre, conclu aucun accord avec ces intermédiaires en vue d'effectuer ou de recevoir des paiements, rabais, remises ou avantages non monétaires.

## 2 VOLET QUANTITATIF

### 2.1 Actions et instruments assimilés

Catégorie d'instruments financiers : Actions et instruments assimilés - Actions & certificats représentatifs - Niveaux pas de cotation/liquidité 1 et 2					
Indiquer si < 1 opération exécutée en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Non				
Cinq premiers brokers classés par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'opérations exécutées en pourcentage du volume total de cette catégorie	Proportion du nombre d'opérations exécutées en pourcentage du nombre d'opérations total de cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés

## 2.2 Produits indicieux cotés (ETP).

Catégorie d'instruments financiers : Produits indicieux cotés (ETP) [fonds indicieux cotés (ETF), exchange traded notes (ETN) et exchange traded commodities (ETC)]					
Indiquer si < 1 opération exécutée en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Oui				
Cinq premiers brokers classés par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'opérations exécutées en pourcentage du volume total de cette catégorie	Proportion du nombre d'opérations exécutées en pourcentage du nombre d'opérations total de cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés

## 2.3 Instruments de dette

Catégorie d'instruments financiers : Instruments de dette – Obligations					
Indiquer si < 1 opération exécutée en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Oui				
Cinq premiers brokers classés par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'opérations exécutées en pourcentage du volume total de cette catégorie	Proportion du nombre d'opérations exécutées en pourcentage du nombre d'opérations total de cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
BNP PARIBAS LEI:96950007DJZNM0F0Z036	15,75%	17,57%	N/A	N/A	0%
BANCO SANTANDER, S.A. LEI:5493006QMFDDMYWIAM13	14,67%	4,05%	N/A	N/A	0%
CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK LEI:1VUV7VQFKUOQSJ21A208	11,03%	10,81%	N/A	N/A	0%
BARCLAYS BANK PLC LEI:2G5BKIC2CB69PRJH1W31	9,19%	6,08%	N/A	N/A	0%
GOLDMAN SACHS INTERNATIONAL LEI:W22LROWP2IHZNBB6K528	6,57%	5,41%	N/A	N/A	0%

## 2.4 Dérivés de taux

Catégorie d'instruments financiers : Dérivés de Taux - Futures et options admis à la négociation sur une plate-forme de négociation					
Indiquer si < 1 opération exécutée en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Non				
Cinq premiers brokers classés par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'opérations exécutées en pourcentage du volume total de cette catégorie	Proportion du nombre d'opérations exécutées en pourcentage du nombre d'opérations total de cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés



## 2.5 Dérivés sur devises

Catégorie d'instruments financiers : Dérivés sur devises - Swaps, forwards et autres dérivés sur devises					
Indiquer si < 1 opération exécutée en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Oui				
Cinq premiers brokers classés par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'opérations exécutées en pourcentage du volume total de cette catégorie	Proportion du nombre d'opérations exécutées en pourcentage du nombre d'opérations total de cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés

## 3 VOLET QUALITATIF

### 3.1 Actions et instruments assimilés

Pour ces instruments, LBPAM transmet électroniquement les ordres aux intermédiaires présélectionnés conformément à la politique d'exécution et de sélection. Les ordres peuvent être exécutés sur différents lieux d'exécution (MR,MTF,TM,IS,AL) en fonction du type d'ordre, des conditions de liquidité et de la qualité des prix offerts .

Les critères d'analyse des exécutions retenus sont : prix, liquidité, rapidité, coût

### 3.2 Produits indiciels cotés (ETP).

Les ordres pour ce type d'instruments sont transmis électroniquement soit via un intermédiaire sélectionné pour exécution sur un marché soit par mise en concurrence de plusieurs contreparties autorisées Ces intermédiaires sont susceptibles d'exécuter les ordres reçus de LBPAM sur les marchés réglementés ou via des systèmes multilatéraux de négociation (TM, MR, MTF).

Les critères d'analyse des exécutions retenus sont : prix, rapidité, liquidité

### 3.3 Instruments de dette

Les ordres pour ce type d'instruments sont transmis électroniquement soit via un intermédiaire sélectionné pour exécution sur un marché soit par mise en concurrence de plusieurs contreparties autorisées Ces intermédiaires sont susceptibles d'exécuter les ordres reçus de LBPAM sur les marchés réglementés ou via des systèmes multilatéraux de négociation (TM, MR, MTF).

Les critères d'analyse des exécutions retenus sont : prix, rapidité, liquidité

### 3.4 Dérivés de taux

Les ordres sont transmis à des intermédiaires présélectionnés (via une mise en concurrence ou non, selon les circonstances) qui exécutent les ordres reçus de LBPAM via les marchés réglementés.

Ces intermédiaires sont susceptibles d'agir en qualité d'internalisateur systématique, de teneur de marché ou de fournisseur de liquidité.

### 3.5 Dérivés sur devises

Pour ces instruments financiers, les ordres sont transmis à des intermédiaires présélectionnés (via une mise en concurrence ou non, selon les circonstances) qui exécutent les ordres en agissant en qualité de teneurs de marché, d'internalisateurs systématiques ou autres fournisseurs de liquidité afin d'assurer la liquidité du marché.

Les critères d'analyse des exécutions retenus sont : prix, rapidité, liquidité